

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Chooz-quel-perimetre-de-protection-de-la>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Chooz : quel périmètre de protection de la population en cas d'accident nucléaire ?**

9 février 2015

## **Chooz : quel périmètre de protection de la population en cas d'accident nucléaire ?**

**France Bleu**

Source : *France Bleu (9/2/2015)*

<https://www.francebleu.fr/infos/chooz-quel-perimetre-de-protection-de-la-population-en-cas-d-accident-nucleaire-2133315>

## **Chooz : quel périmètre de protection de la population en cas d'accident nucléaire ?**

**L'Etat revoit en ce moment le plan de prévention et d'intervention (PPI) autour de la centrale nucléaire de Chooz (Ardennes). D'un périmètre de 10 kilomètres, il détaille l'organisation des secours en cas d'accident dans la centrale. Certains réclament un élargissement à 80 kilomètres.**



Centrale nucléaire de Chooz (Ardennes). © By MOSSOT - Creative commons

Une enquête publique s'est achevée la semaine dernière pour réviser le plan de prévention et d'intervention (PPI) autour de la centrale nucléaire de Chooz (Ardennes). Il s'agit d'élaborer l'organisation des secours par les pouvoirs publics en cas d'accident dans la centrale. Le plan prévoit la manière dont serait alerté la population, et éventuellement comment elle serait confinée ou évacuée.

Mais, pour la centrale nucléaire de Chooz comme pour toutes les centrales de France, le PPI ne concerne que les habitants se trouvant dans un **rayon de 10 kilomètres**. Le comité local d'information estime que ce périmètre est obsolète au regard de l'expérience de Fukushima, et réclame son élargissement à **80 kilomètres**.

Autre réserve : ce plan ne concerne que les communes françaises et aucune en Belgique, alors que la centrale de Chooz est à seulement quelques kilomètres de la frontière.

Des réserves exprimées par Joël Dujoux, élu à Givet et membre de l'association nationale des comités et commissions locales d'information. Il était l'invité de France Bleu Champagne-Ardenne à 8h10 :